

**Compte rendu de la réunion des membres de la Commission Championnat**

**Coupe du 06-03-2019 à MOYEN.**

page 1

**Présents :** ANGELINI M. - ANTOINE Ch. - EVERLING A. - MACHUROT J.P. - TITECA B.-  
TOUBON .P - TURCHI J.M.

**1. Organisation de la finale de la Coupe.**

Il ne reste qu'une seule piste pour disputer la finale de la Coupe. Après discussion les membres de la CCC en accord avec l'exploitant, proposeront la piste de gauche de MARGUT Café des sports en plus de celle de VALANSART La Fraternelle, au choix des capitaines des équipes finalistes, ou au tirage au sort organisé par le secrétaire sportif de la commission.

Le R.O.I. sera modifié pour la prochaine saison afin d'essayer d'avoir plus de locaux et de pistes disponibles pour pouvoir jouer les dernières rencontres du calendrier de la Coupe, ce qui devient de plus en plus difficile chaque saison vu la non implication de beaucoup d'exploitants.

**2. Compétition inter-équipes.**

- a) Les équipes de Ste.MARIE Landin (215) et BELLEFONTAINE Bellifontains 2(238 ) dont le match n'avait pu avoir lieu le 01/03/19 suite à la non disponibilité des pistes et qui n'ont pu trouver accord pour disputer celui-ci avant la date prévue se rencontreront le 22/03/19.
- b) Suite aux incidents du match aller et à la demande du club 257 DAMPICOURT Les Boul'dingues, la rencontre retour sera supervisée par le Président de la CCC et le secrétaire général.

**3. Play-off de division 1.**

Lors des rencontres de play-off les possibilités d'ex-aequo sont évoqués par le secrétaire sportif. Afin de départager les équipes qui seraient dans le cas, il sera tenu compte des critères ci-après :

- 1 - le total des points de chaque équipe dans la partie n°3 " Individuelle " des deux rencontres ( Aller et retour );
- 2 - si l'égalité subsiste le total des points supplémentaires ( remplaçant la "chope " ) de chaque équipe au total des deux rencontres;
- 3 - au cas où l'égalité subsisterait encore c'est le nombre de quilles abattues par chaque équipe au total des deux manches qui détermineraient le vainqueur.

**4. Championnat en Triplettes.**

Aucun local ni club n'ayant évoqué de proposition pour redynamiser ou ré-actualiser l'intérêt pour cette compétition le trésorier général pense que des locaux non affiliés à la fédération pourraient être intéressés. Il élaborera un canevas et des membres de la commission rechercheront dans leurs entourages ceux qui pourraient y adhérer.

Le secrétaire général,

TITECA Bernard.

